

Mise à jour de la politique nationale de l'énergie et plan d'action associé, Rwanda, 2008 – 2012

Contexte

Le gouvernement du Rwanda a demandé un appui pour la mise à jour de sa politique énergétique (partie A) et la préparation d'un plan d'action associé (partie B) devant servir de base à une approche sectorielle.

La partie A du document en cours d'élaboration est la politique nationale de l'énergie qui est une mise à jour de la déclaration de politique de l'énergie de 2004. Placée sous le signe de la crise énergétique de l'époque, cette déclaration était plus axée sur le court terme.

La mise à jour de 2008 était nécessaire pour :

- ▶ insérer la politique nationale de l'énergie dans les plans et stratégies de développement à long terme du Rwanda ;
- ▶ porter une attention particulière aux exigences d'un développement progressif du secteur de l'électricité ;
- ▶ mettre davantage l'accent sur les besoins en énergie des ménages et les aspects sexospécifiques ;
- ▶ tenir compte des dernières évolutions concernant le méthane et les énergies renouvelables et leurs incidences écologiques ;
- ▶ affirmer plus nettement l'engagement du Rwanda en faveur de la participation du secteur privé et de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie.

La politique ainsi mise à jour est complétée par la stratégie énergétique nationale (partie B), qui se rapporte à la période 2008 – 2020.

Les deux parties du document sont le résultat de considérations prudentes des besoins actuels du pays et de consultations approfondies avec toutes les parties prenantes du secteur de l'énergie.

Objectifs stratégiques

Le secteur de l'énergie a pour objectif principal de contribuer à accélérer un développement socioéconomique durable en fournissant aux secteurs sociaux et économiques l'énergie nécessaire à la satisfaction des besoins fondamentaux de manière à améliorer le bien-être et la qualité de vie de la population. Pour atteindre cet objectif principal, il faut réaliser les objectifs spécifiques suivants :

Pays	Rwanda
Partenaire du projet	Ministère des Infrastructures, Rwanda
Directeur du projet	Ray Holland
Achèvement	Janvier 2009 (date du rapport final)

- ▶ améliorer l'accès à l'électricité des entreprises et des ménages (350 000 ménages raccordés d'ici à la fin de 2012, plus 100 % des centres de santé et centres administratifs et au moins 50 % des écoles) ;
- ▶ réduire le coût de service de l'approvisionnement en électricité et introduire des tarifs reflétant les coûts ;
- ▶ diversifier les sources d'approvisionnement énergétique et assurer la sécurité des approvisionnements ;
- ▶ renforcer le cadre de gouvernance et les capacités institutionnelles du secteur de l'énergie.

Il y avait aussi un certain nombre de thèmes transsectoriels à prendre en compte, p. ex. les rôles et les responsabilités des institutions (dégrouper et fixation des tarifs de l'électricité à des niveaux reflétant les coûts), la participation du secteur privé (PSP) et les aspects sexospécifiques.

Actions stratégiques

Accroître l'accès à l'électricité

Avec ses objectifs ambitieux, le programme de déploiement électrique nécessite d'augmenter massivement le financement et l'achat de matières premières et de ressources techniques par le secteur public et le secteur privé. À court et moyen Durée, les ressources externes seraient nécessaires pour effectuer une partie du travail, notamment la formation du personnel local qui réalise les installations électriques.

Il a été proposé d'adopter des techniques de branchement à coût modéré au vu des résultats probants obtenus en Tunisie. L'assistance technique sera fournie par la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), avec laquelle un accord de jumelage a été conclu.



Le secteur de l'énergie a pour principal objectif de contribuer à accélérer un développement socioéconomique durable.

Réduire les frais de service pour que les tarifs reflètent les coûts

L'objectif est de réduire les tarifs électriques au niveau d'environ 9,5 ct/kWh (80 francs rwandais). La stratégie appliquée pour réduire les coûts s'articule autour des grands axes suivants :

Il serait possible d'accroître la capacité de production et d'abaisser le coût unitaire de production en mettant en service 20 MW de nouvelle production thermique, en encourageant le développement des capacités de production thermique utilisant le méthane du lac Kivu, et en développant les usines hydroélectriques de Rukarara et Nyabarongo.

En outre, le réseau de transport et les réseaux de distribution électrique des districts du Rwanda doivent être remis en état et étendus. On continuera ainsi à réduire les pertes du système électrique, ce qui permettra de libérer de l'électricité à d'autres fins. Dans les zones éloignées du réseau électrique principal, des entrepreneurs locaux et des investisseurs privés doivent être mobilisés pour construire des microcentrales hydroélectriques et des mini-réseaux.

Renforcer le cadre de gouvernance et les capacités institutionnelles

Au cours des prochaines années, les agences nationales (l'Office rwandais de normalisation) et les organismes régionaux (Communauté d'Afrique de l'Est) devraient produire des normes énergétiques et des systèmes de labellisation plus complets.

Tout sera fait pour simplifier et améliorer les réglementations et procédures mises en place pour réaliser l'intention des législateurs afin de réduire le temps et les fonds employés par les participants du secteur de l'énergie. En outre, un cadre réglementaire de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi qu'une loi relative à l'électricité et au gaz seront mis en place.

Perspectives

Ces dernières années, l'économie rwandaise a connu des taux de croissance compris entre 5,5 % et 7 % par an. À condition de réussir à surmonter les contraintes existant dans le domaine des infrastructures et la pénurie de personnel spécialisé, le pays serait en mesure de maintenir ces taux de croissance relativement élevés. Le manque d'énergie, lié à des prix élevés, risque cependant de faire échouer cette stratégie aussi bien à court terme qu'au-delà de l'horizon 2020. Pour satisfaire ses aspirations de développement, le pays devra mettre en place un cadre politique et institutionnel fort afin de gérer les modes d'approvisionnement existants et de faciliter la réalisation d'investissements importants dans toutes les formes d'énergie.

À la demande du gouvernement rwandais, l'EUEI PDF a soutenu la mise à jour de l'ancienne politique énergétique du pays qui a débouché sur la Nouvelle politique énergétique nationale couvrant la période 2008-2012. Cette Nouvelle politique est complétée par la Nouvelle stratégie énergétique couvrant la même période 2008-2012. En plus de cela, l'EUEI PDF a, conjointement avec le pays partenaire, mis au point un plan d'action associé servant de base à une approche sectorielle dans le domaine de l'énergie. Grâce à ces documents stratégiques associés à un vaste plan d'action et au soutien fourni par la Banque mondiale, entre autres donateurs, le Rwanda a réussi à attirer des investissements accrus dans son infrastructure énergétique.

Pour plus d'informations,
veuillez contacter :

Initiative de l'UE pour l'Énergie
Facilité de dialogue et de partenariat
(EUEI PDF)

s/c Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Postfach 5180
65726 Eschborn, Allemagne

T +49 61 96-79 63 12
E info@euei-pdf.org
I www.euei-pdf.org

Novembre 2011


euei
EUROPEAN UNION ENERGY INITIATIVE